**Note de rentrée 2019-2020**

Cette note de rentrée ne se substitue pas au règlement intérieur. Elle permet de préciser quelques points nouveaux et d'insister sur certains qui nous semblent importants à tous. Merci de la lire attentivement car des changements y sont apportés tous les ans.

***L’école compte pour cette année scolaire 8 classes. L’organisation de l’école Notre-Dame sera donc la suivante :***

|  |  |
| --- | --- |
| **TPS/PS** | Madame TEYSSEDOU ASEM: Claire-Pia PORTE |
| **MS** | Madame SARRAZIN ASEM: Magali GARLOPEAU (PUISSANT) |
| **GS** | Madame CHAGNAUD (lundi / mardi matin /jeudi) ASEM: Fabienne MAS  Madame LECACHEUR (mardi après-midi / vendredi) |
| **CP** | Madame LASSAIGNE aidée bénévolement le jeudi par Martine VINSONNAUD |
| **CE1** | Madame GALLARDO |
| **CE2** | Madame BARBIER |
| **CM1** | Madame CABIROL |
| **CM2** | Madame GIROUD  Madame ANTOINE (quelques jours par mois: congés formation Mme GIROUD) |
| **Enseignant ASH** | Monsieur MENARD (enseignant spécialisé) |
| **AESH/Surveillante** | Madame Catherine Perrachon |

**Chef d'établissement : Madame CHAGNAUD (direction mardi après-midi et vendredi toute la journée)**

**Secrétariat et comptabilité: Madame DANIAU (tous les matins et lundi toute la journée)**

**Présidente APEL: Madame TOUTAIN**

**Président OGEC: Monsieur BARBIER**

**Horaires**

Les horaires de classe sont les suivants : **il est impératif de les respecter pour le bon déroulement de la classe.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | matin | après-midi |
| lundi, mardi, jeudi, vendredi | **8h40** – 11h45 | **13h25** – 16h30 |

Le portail est ouvert 10 minutes avant chaque demi-journée soit 8h30 et 13h15.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents avant l’ouverture de l’école et après l’heure de sortie.

Le matin, tous les parents doivent avoir quitté l'établissement avant la fermeture du portail à **8h50**. Après le premier jour de rentrée, les parents de primaire ne rentrent plus dans la cour le matin. Seuls les parents de maternelle sont autorisés à accompagner les enfants dans leur classe et sont priés de sortir de l'établissement dès la sonnerie afin de refermer l'école à l'heure prévue pour des raisons de sécurité et du respect du travail de tous.

Le soir, tous les parents ou les personnes autorisées peuvent rentrer dans l'établissement venir chercher leur(s) enfant(s) devant la porte de leur(s) classe(s). Merci de quitter l'école sans vous attarder sur la cour. Les goûters apportés aux enfants seront consommés à l'extérieur de l'établissement. L'appel des enfants en garderie se fait dès la fermeture du portail. Pour des raisons facile à comprendre il est difficile de faire rentrer les retardataires durant ce temps là.

**Absences**

La fréquentation régulière de l’école est une obligation légale.

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent obligatoirement prévenir de toute absence de leur(s) enfant(s) le jour même par téléphone au ***05 45 67 27 47*** avant l’heure d’entrée en classe afin de compléter notre journal d'appel. **En cas de non signalement avant cet horaire, les repas commandés ne seront pas remboursés.**

Les enfants ayant été absents doivent apporter lors de leur retour en classe un mot signé des parents ou un certificat médical justifiant l’absence. Les absences non justifiées sont signalées à l’Inspection Académique.

**Assurance scolaire :**

Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance de la Mutuelle St Christophe, vous êtes priés d’apporter votre attestation au plus tard le **vendredi 6 septembre 2019**. Cette date dépassée, les élèves seront affiliés automatiquement par l’école à la Mutuelle St Christophe .

**Santé et bien-être des enfants**.

L’école n’est pas habilitée à délivrer des médicaments sauf pour les maladies chroniques ou pour une mise en place d’un PAI sous la responsabilité du chef d'établissement. (Information au médecin scolaire). Pensez à avertir l’école si votre enfant a des poux.

Les parents doivent veiller à ce que les enfants se couchent à une heure raisonnable et à limiter les heures passées devant les écrans .

Il importe qu'un enfant arrive à l'école en bonne santé. Votre enfant peut venir à l’école s’il a un rhume, mais pas s’il a de la fièvre ni s'il a vomi la nuit. Toute maladie contagieuse doit être signalée à la directrice.

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques ou des activités parfois salissantes (peinture, collage…), il est important que vous les habilliez de façon pratique. Les vêtements doivent être en accord avec le travail de l’école: corrects et non extravagants. N’oubliez pas de marquer toutes les affaires vestimentaires susceptibles d'être enlevées pour que l’on puisse les retrouver facilement en cas de perte.

**Communication/Relation**

Les parents sont les partenaires de l'école. Toutes les familles ont signé la *"charte de scolarisation"* qui garantit les meilleures qualités relationnelles famille /école.

Il est indispensable de lire chaque jour les communications qui vous sont destinées : à l’affichage à l’entrée de l’école ou dans *les cahiers de liaison* des élèves. Tous les documents transmis par ce cahier doivent être signés.

En début d’année scolaire, une *réunion d’informations* est organisée dans chaque classe à laquelle il vous est vivement conseillé d’assister.(Dates communiquées sur le calendrier scolaire, sur affichage et sur le site). Nous vous demandons de faire garder vos enfants en dehors de l'école pour ne pas charger la garderieréservée exclusivement aux enfants scolarisés dans notre établissement (pas de collégiens ni de petits frères ou sœurs). Aucun enfant n'est autorisé à participer à ces réunions. Mais vous pouvez aussi rencontrer les enseignants ou la directrice tout au long de l’année en prenant rendez-vous.**N’hésitez pas : le dialogue permet souvent de résoudre facilement les petits problèmes et d’éviter les malentendus !**

Nous vous invitons aussi à vous inscrire à la Newsletter sur *le site blog de l’école* de façon à être régulièrement informé par email. ***www.notredamelacouronne.fr/news/.***

**Etude (lundi et jeudi) et garderie (tous les jours):**

**L'étude** commencera le*jeudi 5 septembre*. Ce service encadré par une enseignante bénévole et un personnel qualifié, est réservé aux élèves inscrits en garderie les 4 jours de la semaine. Ils ne pourront être récupérés qu'après 17h30.

**La garderie** du soir se termine à 18h45 .C'est une heure déjà bien tardive. Enfants et personnels ont hâte de rentrer chez eux. Chaque créneau horaire entamé est dû. Un dépassement d'horaire de créneau (forfait ou carte)sera facturé au tarif carte soit 4.16€ et 10€ par quart d'heure au delà de 18h45 .

**Situation administrative particulière:**

Il est *OBLIGATOIRE* pour les parents séparés ou divorcés de fournir la photocopie de l’ordonnance du tribunal (jugement)**.Attention: Les séparations de parents sans ordonnance de jugement donnent le droit aux deux parents de récupérer l'enfant à l'école sans accord préalable de l'un ou l'autre.**

Restauration:

Les élèves de primaire mangent en self-service. Les élèves de maternelles sont servis à table.

Les deux premiers jours d'école vendredi et lundi, une vente de tickets est proposée sous le préau le matin, **uniquement** pour les familles qui n'ont pas choisi la formule du forfait.

Concernant les familles qui ont choisi la formule " forfait demi-pensionnaires", le premier prélèvement aura lieu

le 6 septembre (sans les fournitures).

Seuls les régimes sans porc pourront être proposés pour les familles qui en font la demande. Pour les allergies alimentaires merci de fournir le protocole du PAI établi par le médecin à la directrice. Les familles qui fournissent un repas pour les enfants ayant un protocole PAI, seront facturées 1.50€/repas pour le service cantine et la surveillance exercée.

Pastorale:

L’inscription d’un enfant à l’école Notre-Dame engage la famille à adhérer pleinement et sans réserve, à son projet éducatif, bâti sur les valeurs chrétiennes du projet pastoral de l’Enseignement Catholique. Des temps forts et des célébrations rassemblent les enfants, les parents sont toujours invités à y participer.

Les enfants qui souhaitent approfondir leur Foi pourront rejoindre les groupes de Catéchisme à la paroisse St Jean-Baptiste de La Couronne. Vous pouvez prendre contact avec Martine Vinsonnaud catéchiste relai de notre école

au 06 2 23 89 94.

*🙚🙚🙚🙚🙚*

***Dans la joie de vous accueillir***

***bonne année scolaire à tous !***